



Accompagnement
en Accueil Familial
d'Urgence

Rapport d'activités

2023



Sommaire

01

Mot du président

02

Mot de la directrice

03

Les chiffres de l'urgence

09

Zoom sur les reprises de guidance

10

Histoires de jeunes

11

Les demandes de prises en charge

12

Le projet court terme

13

La sélection des familles d'accueil



Mot du président

Chaque Famille d'Accueil, chaque membre de l'équipe, chaque administrateur et surtout chaque enfant accueilli, c'est l'AAFU, un système vivant, débordant de projets dynamiques pour répondre à d'énormes besoins de notre société.

Chacune, chacun apporte sa touche personnelle à cette belle construction où les tout-petits occupent une place de plus en plus importante, situation interpellante dans notre société actuelle où la place de la femme, de la maman, du papa sont en pleine évolution.

2023 à l'AAFU, c'est :

- La concrétisation de l'aménagement de notre équipe de La Louvière dans ses nouveaux locaux.
- Le démarrage avec succès du projet « Court terme »
- Des réunions mensuelles d'information pour les futures familles d'accueil.
- La fête des familles sous le signe du soleil dans les cœurs comme dans le ciel le dimanche 10 septembre.
- Une gestion administrative et financière repensée et dynamisée.
- Un CA qui s'est réuni 8 fois et une AG.

Merci tout simplement à ceux qui ont créé l'AAFU, je pense particulièrement à l'abbé Pierre Thysman.

« Pierre avait une boussole dans le cœur qui le conduisait immanquablement au nœud des difficultés. Rien ne l'arrêtait, même pas les complications judiciaires et autres. »

(Le SOIR du 19/01/1990)

Etienne Hennuy, Président



Mot de la directrice



Chèr·e·s ami·e·s de l'AAFU,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport d'activité de notre association pour l'année 2023. Au cours de cette année, notre service d'accueil familial a été le foyer pour plus d'une centaine d'enfants, offrant un refuge et un soutien essentiel dans des moments difficiles de leur vie.

Nous avons également franchi de nouveaux horizons en lançant un projet novateur d'accueil court terme, répondant ainsi aux besoins évolutifs de notre société. L'acquisition d'une maison pour établir nos nouveaux locaux témoigne de notre engagement durable à offrir un environnement sûr et chaleureux à toutes celles et ceux que nous accueillons.

Cette année a été marquée par une multitude de défis et de succès, mais surtout par la solidarité et la générosité qui ont caractérisé nos actions. L'arrivée de nombreuses familles d'accueil et leur engagement indéfectible témoignent de la force de notre communauté et de notre capacité à unir nos efforts pour le bien-être des enfants. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à toute notre équipe dévouée, dont l'engagement et le professionnalisme ont été au cœur de nos réalisations cette année. Votre dévouement et votre passion sont les piliers de notre réussite, et je suis honorée de travailler à vos côtés.

Ensemble, nous avons accompli tant de choses en 2023, et je suis convaincue que l'année à venir nous réserve encore de grandes réalisations. Merci à chacun·e d'entre vous pour votre soutien continu et votre engagement envers notre mission

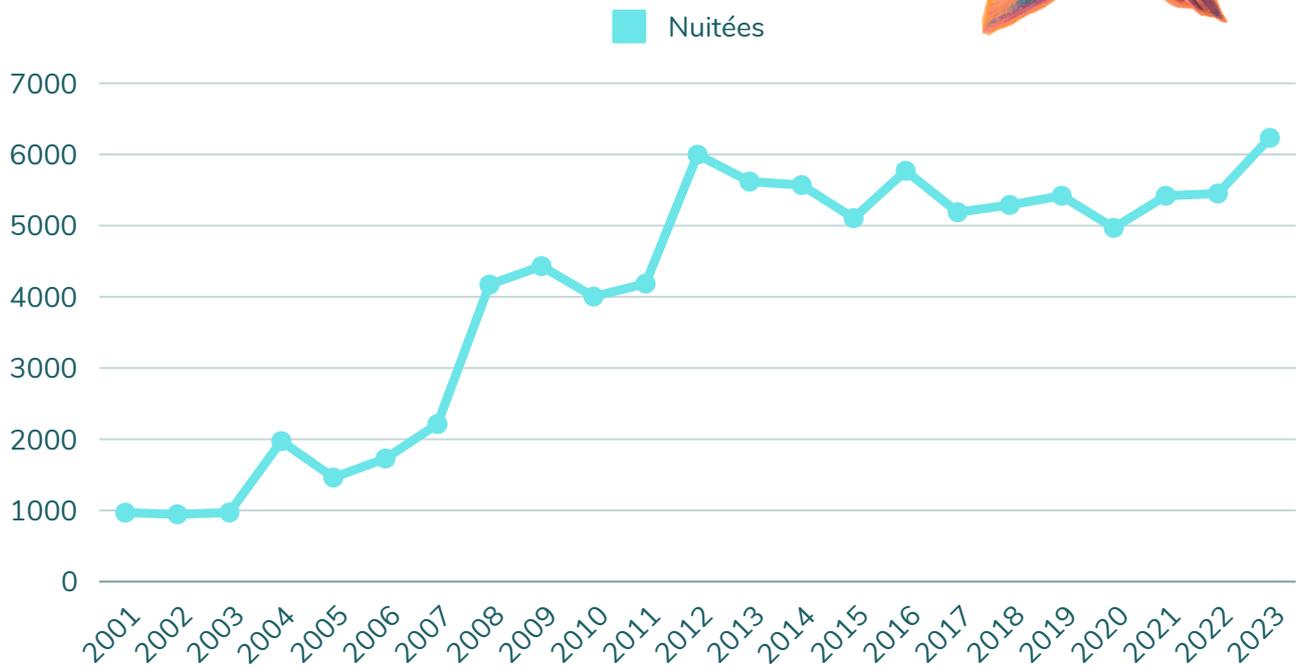
Julie Blondiau, Directrice de l'AAFU

Fils de bourgeois ou fils d'apôtres
Tous les enfants sont comme les vôtres
Fils de César ou fils de rien
Tous les enfants sont comme le tien
Le même sourire
Les mêmes larmes
Les mêmes alarmes
Les mêmes soupirs
Fils de César ou fils de rien
Tous les enfants sont comme le tien

Jacques Brel

1. Les chiffres 2023 de l'Urgence

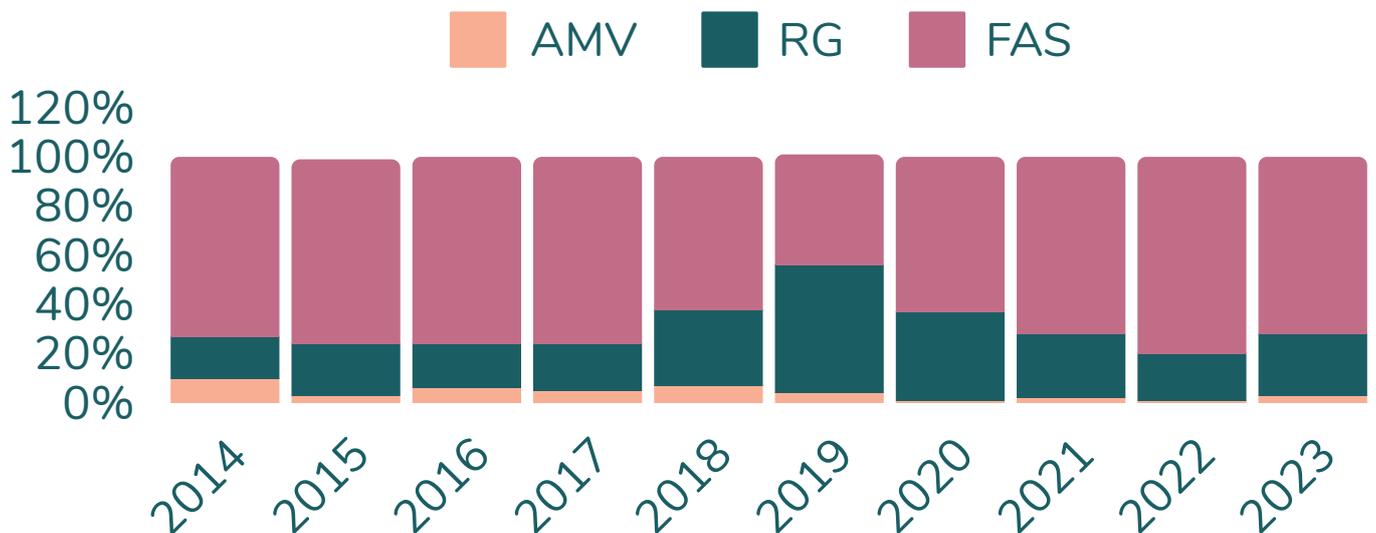
Les prises en charge



6232 nuitées = 95% taux de PEC.

En 2023, Nous avons encadré 6232 nuitées en familles d'accueil. Ceci représente 95% de notre taux de prises en charge agréé. **La stabilisation de l'équipe et le renfort d'une intervenante de plus par antenne peuvent sans doute expliquer ce taux supérieur de prise en charge comparé aux années précédentes.** Nous avons effectué 138 mandats concernant 129 enfants différents

Proportion de FAS, RG et AMV



FAS = "Familles sélectionnées"

RG= "reprise de guidance" - encadrement d'un jeune dans une famille d'accueil issue de son milieu familial

AMV = "aide en milieu de vie" - accompagnement d'une réintégration d'un jeune auprès de ses parents suite à un passage en famille d'accueil

Avec quels mandants travaillons-nous?



Arrondissement	SAJ	SPJ	TJ	Total	%
Charleroi	40	39	1	80	60%
Bruxelles	8	0	7	15	11%
Nivelles	8	7	0	15	11%
Mons	5	4	0	9	7%
Liège	2	4	0	6	4%
Tournai	3	3	0	6	4%
Namur	2	0	0	2	1%
Neufchateau	0	1	0	1	1%
Total	68	58	8	134	100%
%	51%	43%	6%	100%	

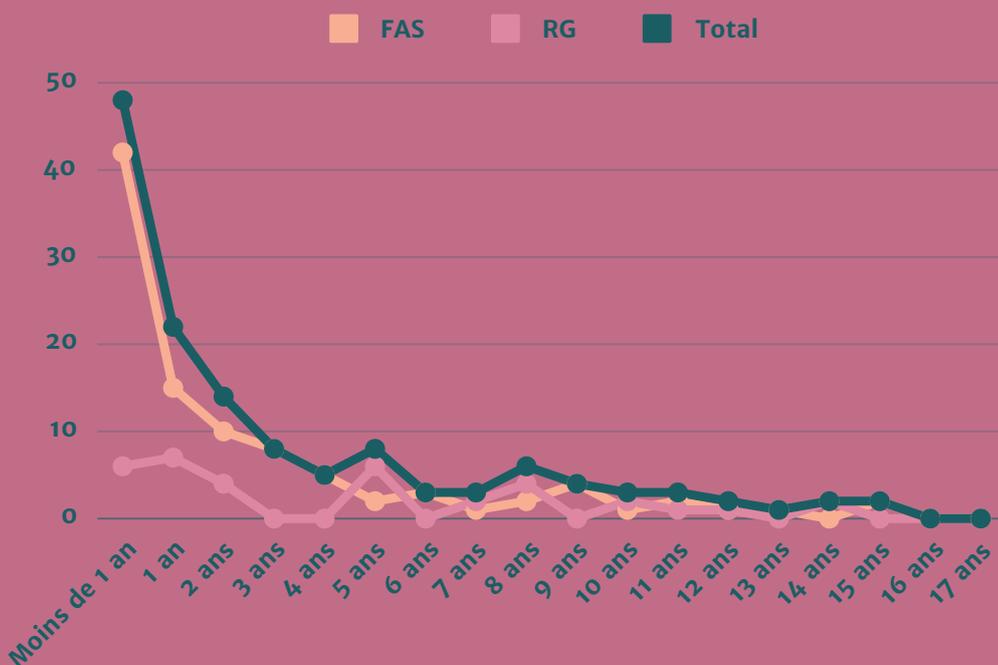
Contrairement à l'année passée, en 2023 nous avons davantage travaillé dans l'aide consentie que dans l'aide contrainte.

Notre mandant principal reste, comme les années précédentes, l'arrondissement judiciaire de Charleroi qui compte pour 60% de nos prises en charge. L'ensemble de nos 4 arrondissements prioritaires représente 89 % de nos prises en charge.

L'âge des enfants accueillis



Répartition des âges



42%

des enfants accueillis en FAS ont moins de 1 an

34%

des enfants accueillis en RG ont plus de 6 ans

63 %

des enfants pris en charge au total ont moins de 3 ans

Nous avons accueilli 63 filles et 71 garçons

Nous pouvons observer que cette année encore nous continuons à accueillir une grande majorité de jeunes enfants. En 2023, plus d'un enfant sur deux avait moins de 3 ans et **un peu plus d'un sur trois** avait moins d'un an dans nos familles d'accueil sélectionnées.

Le plus jeune enfant accueilli en 2023 avait **6 jours** et le plus âgé **15 ans et 7 mois**.



Quels sont les motifs d'un accueil?

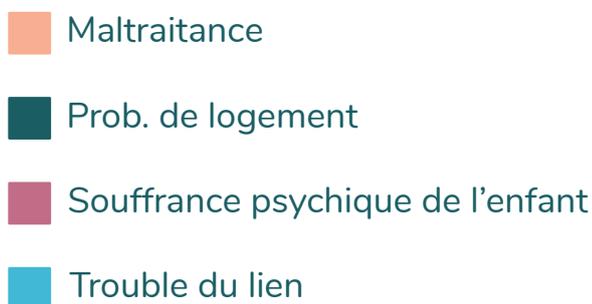
Dans quel pourcentage de nos situations rencontrons nous les différentes problématiques?

Lorsqu'un enfant doit être éloigné de ses parents, les motifs de son accueil sont souvent multifactoriels. Plusieurs problématiques peuvent donc être invoquées simultanément comme motif de placement.

Nous pouvons observer qu'en 2023, plus d'un enfant sur deux accueilli était victime de négligence et un enfant sur trois était confronté aux problèmes psychiatriques de son parent.

Un enfant sur 4 était confronté à de la violence conjugale, la toxicomanie de son parent mais présentait également un état de souffrance psychique.

Dans 18% des situations, les parents ont été démissionnaires, totalement absents durant notre intervention.



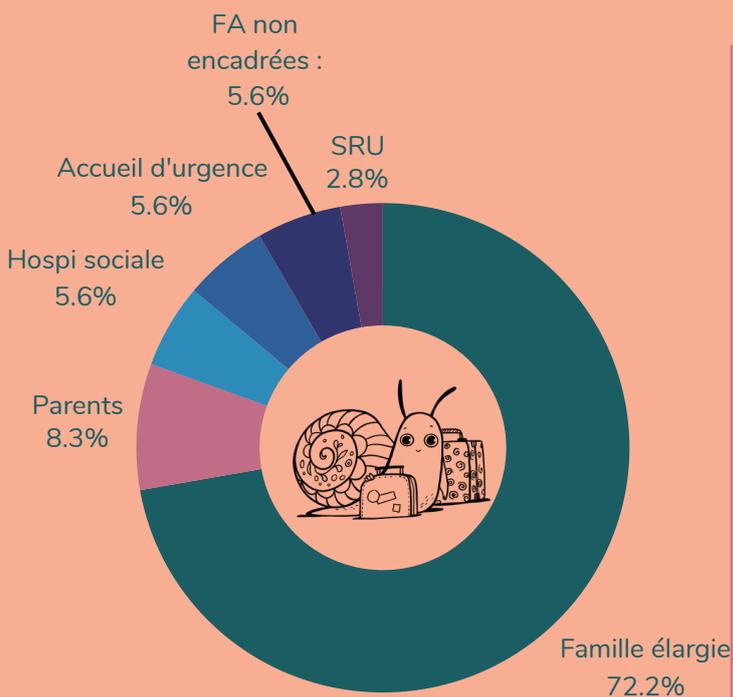
Quels sont les motifs ayant le plus fluctué ces cinq dernières années?

Durant la crise du covid, nous avons pu observer une forte augmentation des motifs d'accueil liés à des problématiques de logement et un pic en 2021. Ce motif est devenu depuis lors une des problématiques les plus rencontrées dans les situations des jeunes accueillis.

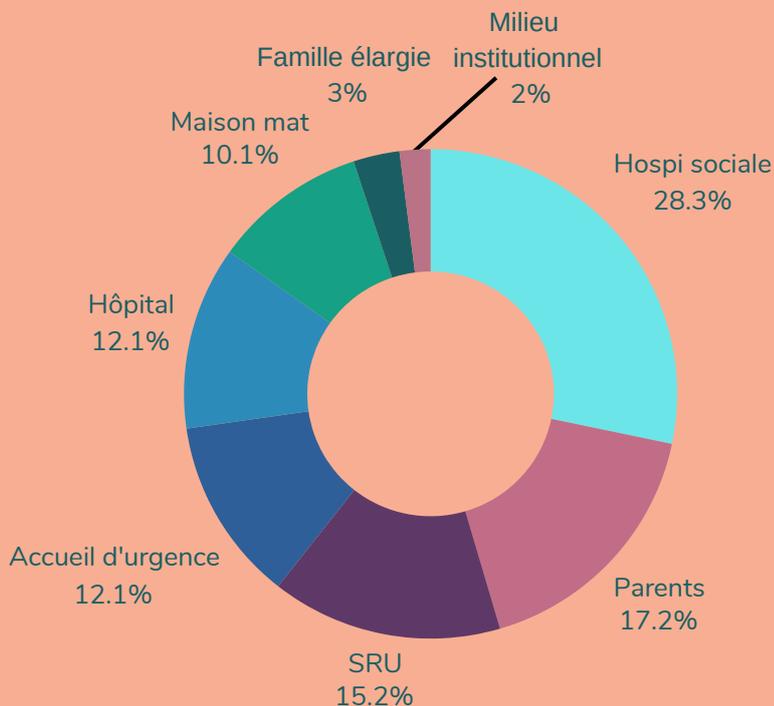
Les motifs d'accueil liés à des faits de maltraitance ont quant à eux, après avoir augmenté ces trois dernières années, diminué significativement en 2023. Une hypothèse serait que l'augmentation de 2021 et 2022 serait également consécutive à la crise sanitaire.

Où étaient les enfants avant d'être accueillis?

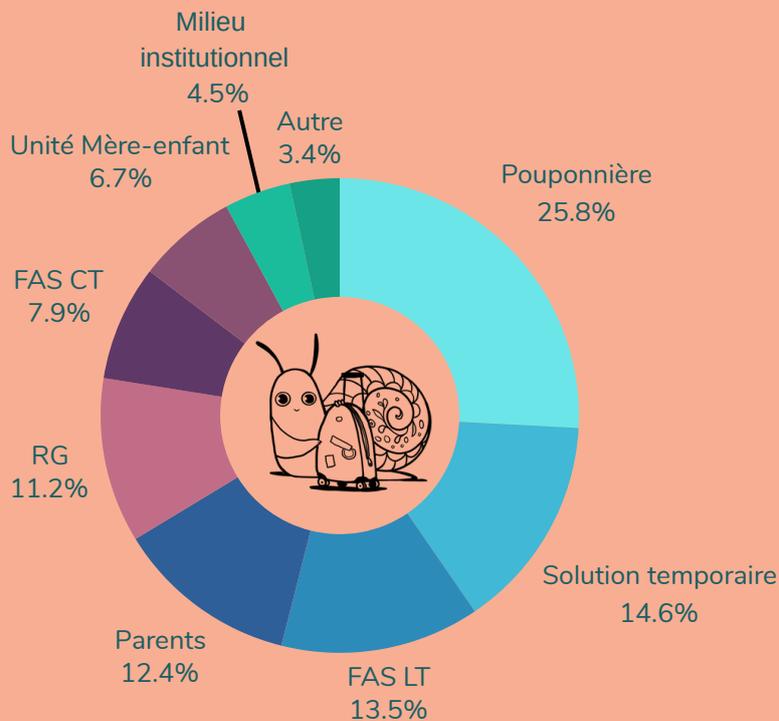
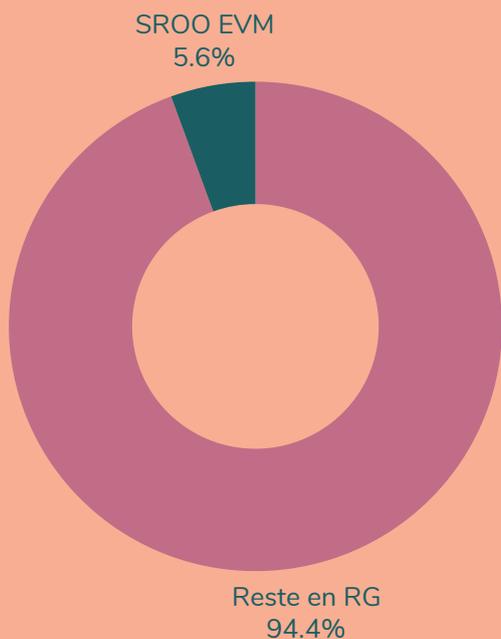
En reprise de guidance



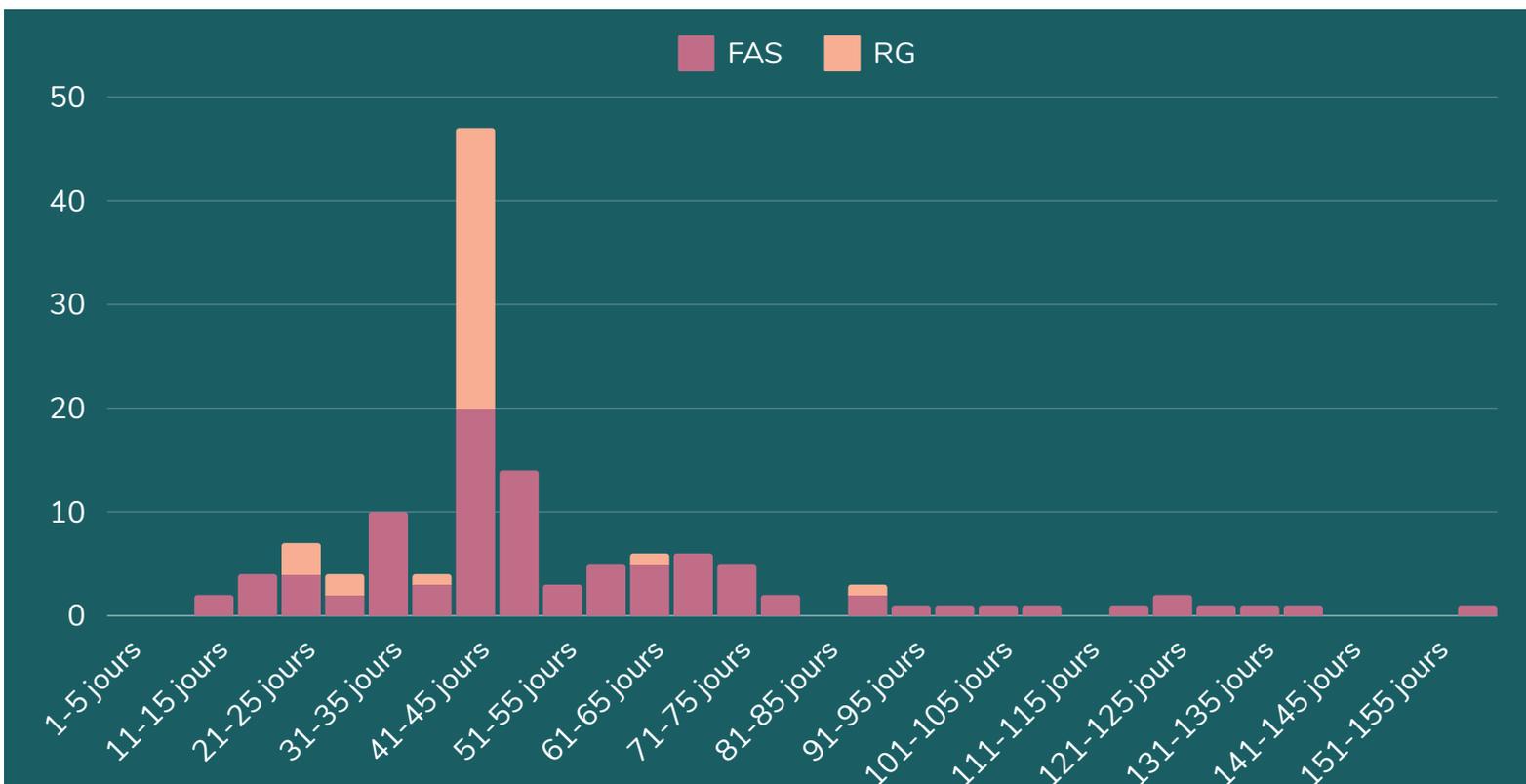
En famille sélectionnée



Où sont-ils partis après?



Combien de temps dure un accueil?

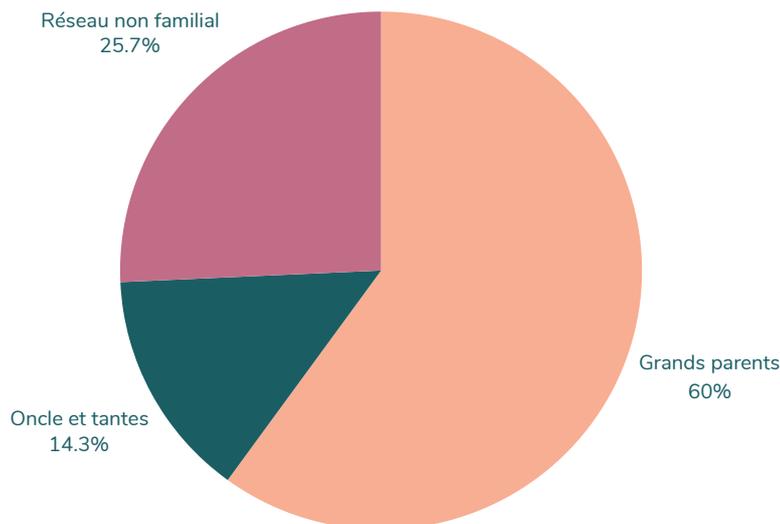


En 2023, l'accueil le plus court a duré **11** nuits et le plus long, **156** nuits, soit plus de trois mandats de 45 jours.

Nous pouvons voir que l'augmentation des prolongations amorcée en 2022 se vérifie. En effet, les reprises de guidance qui ne durent majoritairement qu'un mandat viennent grossir le nombre d'accueils qui durent 45 nuitées. Pourtant lorsqu'on se concentre sur les accueils en familles d'accueils sélectionnées, on observe que plus de la moitié des accueils dure plus d'un mandat et 10% des situations entameront un troisième mandat.



2. Zoom sur les reprises de guidance



En 2023, un quart de nos prises en charge étaient des reprises de guidance. C'est un travail dont on parle moins, mais qui est également essentiel dans l'accompagnement des familles d'accueil. Dans le cadre des reprises de guidance, ces familles d'accueil sont pour la majorité des membres de la famille de l'enfant.

Le code de l'Aide à la jeunesse prévoit de confier en priorité un enfant à un des membres de sa famille ou à un familier lorsqu'il doit être éloigné de ses parents avant d'envisager de le confier à une famille d'accueil sélectionnée. Il est donc important de pouvoir soutenir et accompagner ces proches de l'enfant dans leur nouveau rôle. L'équipe est tant un soutien administratif et éducatif que relationnel entre la famille d'accueil et les parents.

En 2023, 94,4 % des enfants accompagnés en reprise de guidance auront pu rester chez leurs familiers au terme de notre intervention.

3. Histoire de jeunes

A qui s'adresse notre service? Quels enfants aidons-nous? Rencontrez avec nous quelques uns des jeunes accueillis en 2023.

Thyméo, 4 ans



Thyméo est un petit garçon accueilli chez sa grand-mère paternelle. Ses parents sont très jeunes et présentent une grande instabilité. Ils font souvent passer leurs besoins avant les siens. Sa grand-mère est une personne-ressource pour le petit garçon. Nous l'accompagnerons durant un mandat en reprise de guidance afin de la guider dans ce nouveau rôle de famille d'accueil pour son petit-fils. Notre service fera le lien entre elle et les parents avec qui la relation est conflictuelle. Un calendrier de visites pourra être établi avec chacun des parents dans un cadre qui sécurise tant Thyméo que sa grand-mère. Au terme de notre intervention, il sera décidé que le petit garçon continuera à vivre avec sa grand-mère et qu'un service d'accompagnement en accueil familial long terme prendra le relais de notre accompagnement.

Shayna, 4 mois

Shayna est une petite fille qui en arrivant en famille d'accueil d'urgence avait du mal à créer du lien avec l'adulte. Ses parents présentent des limites intellectuelles importantes qui les empêchent de répondre adéquatement à tous ses besoins. Ils peuvent amener du bon à leur petite fille, mais ne sont pas capables de s'en occuper au quotidien.

Au fil des jours, Shayna montrera une très belle évolution et semblera profiter pleinement du cadre offert par sa famille d'accueil d'urgence. Le projet d'une famille d'accueil long terme se décidera au terme d'un premier mandat de 45 jours. Avec l'accord de la famille d'accueil d'urgence, l'accueil de Shayna sera prolongé d'un mandat supplémentaire afin de trouver sa famille d'accueil long terme et d'organiser une période de familiarisation avec celle-ci. Les parents de Shayna pourront continuer à la voir lors de visites et garder une place dans sa vie.



Eloïse, 2 ans



Les parents d'Eloïse présentent des fragilités psychologiques importantes et traversent une séparation difficile. Eloïse a dû être mise en sécurité, car elle a pu être négligée et victime des conflits parfois violents entre son papa et sa maman. Ces derniers sont néanmoins conscients de leurs difficultés et expriment le besoin d'être accompagnés et soutenus dans leur parentalité afin de retrouver un nouvel équilibre. Au terme de son accueil chez nous, Eloïse rejoindra un service résidentiel afin de permettre ce travail avec chacun d'eux.

Yassine, 7 mois

Yassine a été accueilli dans une de nos familles d'accueil à la suite d'une hospitalisation sociale. Sa maman présentait des problèmes de consommation et avait pu mettre en danger son petit garçon.

Durant l'accueil, la maman de Yassine s'est mise au travail et a entamé plusieurs démarches de soin. Elle a finalement pu trouver une place en unité mère-enfant où elle passera deux semaines seule avant que Yassine ne la rejoigne.

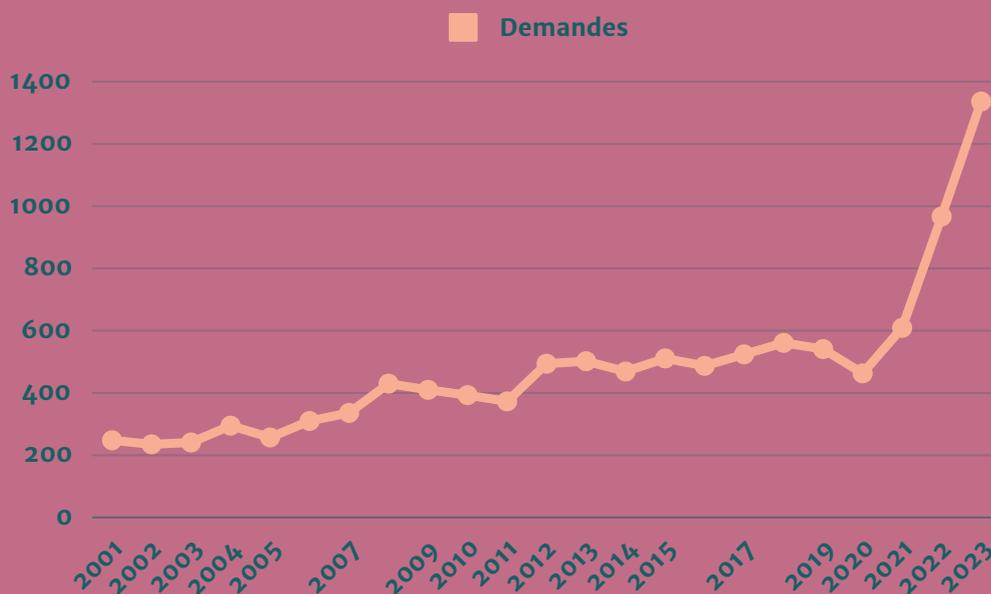


4. Les demandes de prise en charge

Nombre de demandes des dernières années

119%

D'augmentation
des demandes
en 2 ans



10 %

des enfants pour qui une demande est faite
sont pris en charge par notre service

9% des demandes sont annulées par le mandant, et 81% refusées par notre service.

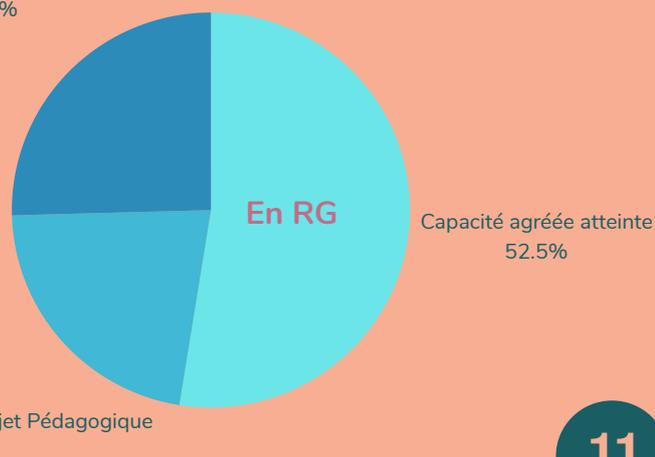
Pour quel motif refuse-t-on d'accueillir un enfant?

En familles d'accueil sélectionnées, plus de la moitié des demandes sont refusées par manque de familles d'accueil disponibles. Nous manquons toujours de familles d'accueil pouvant accueillir des bébés mais également des fratries.



La capacité agréée atteinte est le deuxième motif de refus le plus fréquent en Familles d'accueil sélectionnées et le premier en Reprise de guidance. En effet, lorsqu'une demande arrive, l'équipe peut déjà être active dans le nombre de prises en charge pour lequel le service est agréé. Néanmoins, il arrive que ce chiffre soit dépassé mais cela dépend de la charge de travail que demande chaque situation.

Impossibilité organisationnelle
25.4%



Ne correspond pas au Projet Pédagogique
22%

5. Le projet court terme

Lancé en septembre 2023, notre nouveau projet court terme nous a déjà permis d'accueillir 6 enfants différents.



L'ouverture de ces places court terme, des accueils de 3 mois renouvelables deux fois, vient répondre au manque de places toujours aussi important et un besoin de ce type d'accueil qui n'existait pas encore sur notre territoire. Cette temporalité d'accueil permet à un enfant de rester dans un cadre familial stable le temps que son projet se dessine et se précise et ainsi lui éviter d'aller de lieu d'accueil en lieu d'accueil avant qu'une place pérenne ne lui soit trouvée.

Au niveau des chiffres :

16

demandes ont été
reçues

06

enfants ont été
accueillis

03

ont été en famille
sélectionnée

03

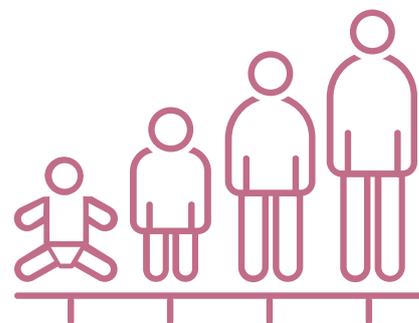
étaient dans leur
réseau familial

03

dépendaient d'un
SAJ

03

dépendaient d'un
SPJ



Nous avons accueilli 4
garçons et 2 filles,
âgés de 2 ans à 8 ans

Ces 6 accueils court
terme se sont
prolongés en 2024.

6. La sélection des familles d'accueil

Durant l'année 2023 nous avons été contactés par **99** familles souhaitant avoir des informations sur notre projet d'accueil. Nous sommes heureux et reconnaissants de voir que les nombreuses campagnes de sensibilisation au projet continue à motiver et toucher de nombreuses familles.



Sur ces **99** familles, **40** ont participé à une soirée d'informations et **33** ont entamé une candidature, rejoignant les **7** candidatures encore en cours de l'année 2022.

Sur ces **40** familles :

- **19** ont terminé ce chemin avec nous et ont déjà rejoint notre réseau.
- **3** ont été refusées par notre service. Les motifs de ces refus sont également multiples : Impossibilité organisationnelle, famille en période d'instabilité...
- **5** ont choisi de se retirer du processus, pour des raisons qui leur sont propres (arrivée d'un nouvel enfant, préférence pour un autre projet, réorientation professionnelle...).
- **1** famille a été réorientée vers un projet correspondant mieux à leur situation familiale.
- **11** sont encore en cours de sélection.

Les familles sélectionnées en 2023

En 2023, **19** nouvelles familles d'accueils ont été sélectionnées, un record pour l'AAFU depuis plusieurs années.

Sur ces **19** familles:

- **8** étaient prêtes à accueillir des enfants de moins de trois mois ne pouvant pas encore fréquenter un milieu d'accueil.
- **6** ont choisi d'accueillir des bébés mais devant fréquenter un milieu d'accueil en journée.
- **5** étaient disponibles pour accueillir des enfants scolarisés en maternelle et primaire.
- **16** familles ont déjà pu faire un ou plusieurs accueils en 2023. Ces nouvelles familles sélectionnées ont permis d'accueillir **23 enfants différents.**





**Tout ce travail n'est possible que grâce à nos familles d'accueil !
Leur disponibilité, leur diversité,
leur engagement permettent à ce projet d'exister.**

**Merci également à notre Conseil d'Administration,
soutenant et investi dans le projet.**

Notre Conseil d'Administration:

Etienne Hennuy, Président,
Fabienne Marcelis, Trésorière,
Marie-Bernadette Desmedt, Secrétaire,
Veronica Borghini,
Marie-Agnès van Eeckhout-Gueur,
Gauthier Vanderhaegen.

L'Equipe de l'AAFU:

Julie Blondiau, Directrice,
Marie Godeaux, psychologue,
Emmanuelle Reca, Secrétaire,

Les intervenantes familiales : Marie Ancart,
Loredana Carru, Madisson Kertens, Chloë Leblanc,
Amandine Robert, Pauline Simonart, Mathilde
Straetmans et Céline Vierendeel.

Coordonnées

Accompagnement en Accueil Familial d'Urgence
Avenue de la Liberté, 44
1400 Nivelles

Antenne du Hainaut:
Rue du Chef-Lieu, 22
7100 Haine-Saint-Paul

www.aafu.be 

info@aafu.be 

Famille d'accueil 

Matricule agrément AAJ i1064
Statuts Moniteur Belge : N° identification 772/83
Numéro d'entreprise : 0424.381.433

ASBL bénéficiant de l'exonération fiscale.
Code SWIFT/BIC : ARSPBE22 – IBAN BE96 9796 4221 7605